

*Répertoire national des certifications professionnelles***Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels (fiche nationale)****Active**

N° de fiche

RNCP34025**Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6****Code(s) NSF :**

- 313 : Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

- 41002 : produit financier

- 41015 : inspection assurance

- 41036 : assurance

- 41096 : back office

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET U CLERMONT	-	-

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)[Interdire tous les cookies](#)[Personnaliser](#)[Politique de confidentialité](#)

UNIVERSITE DE PARIS 5 RENE DESCARTES	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie. La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Analyse et diagnostic des besoins assurantiels
- Tarification d'un produit d'assurance.
- Gestion de la vie courante d'un contrat d'assurance : tarification, souscription, modification et résiliation.
- Information et conseil aux clients sur tous les aspects de la gestion des contrats.
- Émission des pièces contractuelles pour les produits standards et les contrats sur-mesure.

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2018-1024 du 10 septembre 2018.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

- Évaluation du montant des dommages et indemnisation.
- Gestion du portefeuille et reporting de l'activité auprès de sa hiérarchie.
- Prospection et participation aux actions commerciales et de marketing.
- Suivi, contrôle et enregistrement des opérations réalisées sur les marchés financiers (de change, de titres, ...) selon les procédures qualité de l'établissement d'appartenance et les réglementations bancaires et financières.
- Participation à la mise en place et à l'évolution des procédures liées aux opérations bancaires, boursières et des marchés financiers.
- Contrôle des opérations réalisées dans les salles de marché.
- Contrôle des risques opérationnels liés aux opérations de back office.
- Comptabilité et valorisation des produits financiers.
- Gestion du Middle Office.
- Gestion du Back Office.
- Contrôle de la conformité et des procédures de traitement d'opérations boursières.
- Management de proximité.

Compétences attestées :

- Se situer dans l'environnement économique, juridique, financier et prudentiel bancaire ou assurantiel.
- Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance, acquérir le vocabulaire de base et maîtriser les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance.
- Maîtriser la fiscalité, le cadre juridique et les aspects sociaux des contrats.
- Repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans la contrainte de conformité ou des normes comptables.
- Maîtriser et appréhender la culture du contrôle et de l'audit.
- Connaître les produits et les services assurantiels et/ou bancaires et les réglementations qui leurs sont appliquées.
- Selon le profil de l'assuré (particulier, professionnel, assurance collective, dans le secteur privé ou public) déterminer les conditions de garantie, la tarification et établir un contrat d'assurance.
- S'approprier la dimension de la relation client dans la stratégie de l'entreprise.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

- Évaluer, analyser et tarifier les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution.
- Maîtriser les méthodes et les outils de la gestion du middle et du back office.
- Maîtriser les techniques concernant les domaines suivants : bourse, OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers.
- Accompagner un client sur des questions d'ordre juridique.
- Programmer des outils de reporting.
- Rédiger un besoin et planifier une automatisation.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34025BC01 Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

	critique.	
RNCP34025BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

	- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	
RNCP34025BC06 Connaissance de l'environnement assurantiel et/ou bancaire	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans l'environnement économique, juridique, financier et prudentiel bancaire ou assurantiel. - Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance, acquérir le vocabulaire de base et maîtriser les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance. - Maîtriser la fiscalité, le cadre juridique et les aspects sociaux des contrats. - Repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans la contrainte de conformité ou des normes comptables. - Maîtriser et appréhender la culture du contrôle et de l'audit. 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34025BC07 Gestion des risques, souscription et gestion des produits et services assurantiels et/ou bancaires	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les produits et les services assurantiels et/ou bancaires et les réglementations qui leurs sont appliquées. - Selon le profil de l'assuré (particulier, professionnel, assurance collective, dans le secteur privé ou public) 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

et établir un contrat d'assurance.

- S'approprier la dimension de la relation client dans la stratégie de l'entreprise.
- Comprendre, connaître et appliquer les techniques commerciales.
- Évaluer, analyser et tarifer les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution.
- Maîtriser les méthodes et les outils de la gestion du middle et du back office.
- Maîtriser les techniques concernant les domaines suivants : bourse, OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers.
- Accompagner un client sur des questions d'ordre juridique.
- Programmer des outils de reporting.
- Rédiger un besoin et planifier une automatisation.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)

[Interdire tous les cookies](#)

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- K : Activités financières et d'assurance

Type d'emplois accessibles :

- Souscripteur en assurances

- Souscripteur de risques particuliers et/ou entreprise

- Gestionnaire de sinistres

- Gestionnaires de contrats d'assurance (production, vie du contrat)

- Chargé d'indemnisation et de recours en assurance

- Conseiller et téléconseiller en assurance - Contrôleur conformité en assurance - Gestionnaire et opérateur de back office - Gestionnaire et opérateur de middle office ou de contrôle des risques réglementaire - Gestionnaire des opérations sur les marchés financiers - Gestionnaire engagements bancaires - Gestionnaire de produits bancaires

Code(s) ROME :

- C1110 - Souscription d'assurances

- C1204 - Conception et expertise produits bancaires et financiers

- C1302 - Gestion back et middle-office marchés financiers

- C1107 - Indemnisations en assurances

- C1109 - Rédaction et gestion en assurances

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)

[Interdire tous les cookies](#)

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Leur composition comprend :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter Interdire tous les cookies Personnaliser Politique de confidentialité

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Lille, arrêté du : 22/07/2016 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015 Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :**POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

http://www.cnam.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

http://www.univ-angers.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

https://www.univ-lille.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

http://www.univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

http://www.u-picardie.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

http://www.univ-reims.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

https://www.univ-grenoble-alpes.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

https://www.univ-paris13.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

https://www.parisdescartes.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

https://www.parisnanterre.fr/licence_professionnelle/assurance_banque_finance_supports_operationnels

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownk>)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)

[Interdire tous les cookies](#)

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)